



DEMANDE D'HOMOLOGATION DE MATCHS AMICAUX

(A renvoyer 10 jours avant la date du match amical)

Le Président, ou Secrétaire du club (numéro) _____ (nom) _____

a l'honneur de solliciter l'autorisation d'organiser les matchs amicaux suivants en s'engageant à se conformer au Règlement d'Administration Générale du District de Provence (Titre III - Art. 12.4).

La feuille de match amical mise à votre disposition est à renvoyer dûment complétée au district de Provence sous huit jours.

Renseignements Complémentaires

DATE	HEURE	CATEGORIE	TERRAIN	EQUIPE VISITEUSE

Cachet du club organisateur :

Signature :